

Toulouse, le 14 mai 2018

La rectrice de l'académie de Toulouse
Chancelière des universités

à mesdames et messieurs les directeurs d'école
s/c mesdames et messieurs les IEN de
circonscription
s/c mesdames, messieurs les inspecteurs
d'académie Dasen

Objet : Rentrée en musique 2018

Rectorat

Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle

Dossier suivi par

Brigitte Quilhot-Gesseaume
Déléguée Académique à
l'éducation artistique et culturelle

Nelly Vigne
IA-IPR d'éducation musicale et
chant choral

Téléphone
05 36 25 88 62

Mél.
culture@ac-toulouse.fr

Adresse postale :
CS 87703
31077 TOULOUSE cedex 4

Adresse physique :
75 rue Saint-Roch
31400 TOULOUSE cedex

De nombreux établissements se sont mobilisés pour accueillir leurs nouveaux élèves pour une rentrée en musique et je vous en remercie vivement. La deuxième édition de la « rentrée en musique » est attendue comme un nouveau moment fort pour débiter la nouvelle année scolaire 2018-2019.

L'objectif est que chaque école, collège ou lycée organise pour le lundi 3 septembre un temps d'accueil musical, convivial et créatif.

Les chorales et/ou les orchestres des écoles maternelles et primaires, des collèges ou des lycées seront les acteurs majeurs de cet événement. Les élèves et les parents musiciens seront invités à participer à ce temps fort, de même que le milieu associatif et les collectivités locales. Comme l'an passé, cette opération sera conduite en lien étroit avec le ministère de la culture, de sorte qu'un grand nombre d'institutions culturelles pourront être sollicitées pour participer à cet événement.

Les élèves seront engagés dans la préparation de cette « rentrée en musique », à laquelle les acteurs de la communauté éducative, les parents, les partenaires, instrumentistes ou chanteurs, sont bien entendu pleinement associés.

Les équipes éducatives évalueront la forme et le moment les plus adaptés pour cette manifestation en faisant appel à la créativité et aux ressources disponibles, certaines sont recensées sur le site du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid117986/la-rentree-en-musique.html>

Je sais pouvoir compter sur vous et vos équipes pour que cette nouvelle « rentrée en musique » acquière plus d'ampleur en la préparant dès maintenant. Le jour de la rentrée est une étape de l'année scolaire particulièrement intense, et ce moment de partage musical contribue au climat de confiance indispensable à la réussite de chacun.



Anne Bisagni-Faure